INFORMATION IMPORTANTE AU SUJET DE LA PRÉSENTATION DE VOTRE DEMANDE

Vous pouvez suivre ce processus pour présenter vos demandes jusqu’à la fin juin 2017. Par la suite, vous devrez utiliser le portail pour présenter vos demandes.

Votre date de début / date de départ et les coûts admissibles peuvent remonter au 1er avril 2017.

Il est à noter que ces changements ne figureront pas dans les lignes directrices et le formulaire de demande.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Vous pouvez soumettre votre demande dûment remplie soit par courriel (de préférence), par la poste ou par service de messagerie.

Si vous soumettez votre demande **par la poste ou par service de messagerie**

Votre demande dûment remplie doit être envoyée en **1** envoi seulement; nous n’accepterons pas les envois multiples**.**

Pour les composantes assorties de dates limites, votre formulaire de demande dûment rempli, accompagné de tout le matériel d’appui requis, doit être oblitéré par la poste au plus tard à la date limite.

La demande dûment remplie doit contenir toutes vos réponses, y compris :

* votre formulaire d’identification dûment rempli
* les réponses à toutes les questions obligatoires de la demande
* le budget ou les annexes, ou les deux
* tous les documents requis
* tout le matériel d’appui exigé sur une clé USB (nous n’accepterons pas d’autres formats).

Les demandes incomplètes ne seront pas évaluées.

Si vous soumettez votre demande **par courriel**

* la taille maximale du courriel, y compris les pièces jointes, doit être de **25Mo.**
* Nous accepterons uniquement **1 courriel et 1 clé USB** (contenant le matériel d’appui) par la poste par demande.

Pour les composantes assorties de dates limites, votre formulaire de demande dûment rempli, accompagné de tout le matériel d’appui requis, doit être soumis au plus tard à 23 h 59, heure locale de votre région, le jour de la date limite (ou avant).

La demande dûment remplie doit contenir toutes vos réponses, y compris :

* votre formulaire d’identification dûment rempli
* les réponses à toutes les questions obligatoires de la demande
* le budget ou les annexes, ou les deux
* tous les documents requis
* tout le matériel d’appui requis (qui peut être envoyé séparément par la poste ou par service de messagerie).

Les demandes incomplètes ne seront pas évaluées.

**Matériel d’appui**

Pour les composantes de programme qui exigent du matériel d’appui, les formats suivants sont acceptés :

* **Liens pour téléversements** vers [SoundCloud](https://soundcloud.com) [https://soundcloud.com/], [Vimeo](https://vimeo.com) [https://vimeo.com/] ou [YouTube](https://www.youtube.com) [https://www.youtube.com]
* Les liens doivent mener directement vers votre matériel d’appui et ne doivent pas exiger la poursuite de la navigation dans un site web ni le téléchargement de fichiers.
* Les URL doivent être accessibles pendant toute la durée du processus d’évaluation. Le Conseil des arts n’est pas responsable des liens qui ne fonctionnent pas.
* **Pièces jointes** accompagnant une demande soumise par courriel
* nous n’acceptons pas les fichiers condensés comme .zip, .rar, .7zip, etc., htm, ou .html ni les fichiers exécutables comme .exe, .com, etc.
* **Clés USB** pour les demandes soumises par la poste ou par service de messagerie
Si vous soumettez votre demande par courriel mais que vous n’êtes pas en mesure de respecter la limite de 25Mo pour votre matériel d’appui, vous pouvez l’envoyer par la poste ou par service de messagerie. **Vous devez indiquer, avec l’envoi de votre clé USB**:
* le nom utilisé pour la demande de subvention
* le nom de la composante à laquelle vous présentez une demande

Le matériel d’appui soumis par la poste doit être oblitéré au plus tard à la date limite.

****CRÉER, CONNAÎTRE ET PARTAGER :

Déplacements

La composante **Déplacements** du programme *Créer, connaître et partager* finance les artistes, les professionnels des milieux artistique et culturel (y compris les représentants d’artistes), les passeurs culturels, groupes, collectifs et organismes artistiques Inuit, Métis et des Premières Nations qui travaillent dans toutes les disciplines. Les subventions soutiennent les frais des déplacements effectués pour assister à des événements importants au Canada ou à l’étranger qui favorisent votre perfectionnement professionnel, permettent, à vous ou aux artistes que vous représentez, de créer de nouveaux débouchés ou de développer une présence au Canada et à l’étranger.

Le programme *Créer, connaître et partager* soutient des activités dans 3 grands domaines :

* **Créer** offre un soutien à la recherche, à la production et à la création de nouvelles œuvres.
* **Connaître** offre un soutien à la conservation, à l’entretien, à l’innovation et à la transmission des connaissances culturelles et de la pratique créative. Le discours critique contemporain et historique, la formation artistique ou culturelle, les initiatives qui visent à transmettre des connaissances culturelles aux jeunes générations par la pratique artistique ainsi que le renouvellement et la conservation de l’art traditionnel en font partie.
* **Partager** offre un soutien à la diffusion, à l’exposition, à la présentation et à la distribution d’œuvres d’artistes Inuit, Métis et des Premières Nations qui enrichissent et inspirent les communautés du Canada et de l’étranger.

Si vous faites une demande pour la première fois, nous vous suggérons fortement de contacter un agent de programme (voir la section **PERSONNE-RESSOURCE**).

Les personnes sourdes ou handicapées, y compris celles vivant avec une maladie mentale, et qui ont besoin d’aide à n’importe quelle étape du processus de demande ont possiblement droit à une [**aide supplémentaire**](http://conseildesarts.ca/engagements/equite/aide-supplementaire).

**Type de subvention** – [**projet**](http://conseildesarts.ca/glossaire/projet)

**Date limite d’inscription** – en tout temps avant votre date de départ

**Montant de la subvention** –frais de déplacement, généralement basés sur des montants fixes,jusqu’à concurrence de 30 000 $

De plus, une [**Allocation pour les collectivités éloignées**](http://conseildesarts.ca/glossaire/allocation-pour-les-collectivites-eloignees)peut être offerte.

**Annonce des résultats** — dans un délai de 2 mois, à compter de la date de la demande

**Restrictions** – Vous pouvez présenter une demande par année à cette composante (1er mars au 28-29 février) et recevoir jusqu’à concurrence de 30 000 $

# Objectifs du programme *Créer, connaître et partager*

* Appuyer la capacité créatrice et le perfectionnement professionnel des artistes et des groupes et organismes artistiques Inuit, Métis et des Premières Nations
* Encourager la conservation, le renouvellement et la transmission de la pratique créative et des connaissances culturelles des Inuit, des Métis et des Premières Nations
* Appuyer l’exploration, la création et la production d’œuvres contemporaines et traditionnelles par des artistes Inuit, Métis et des Premières Nations
* Appuyer la présentation, l’exposition et le partage d’œuvres d’artistes Inuit, Métis et des Premières Nations, au Canada et à l’étranger
* Renforcer et soutenir la présence de l’art des Inuit, des Métis et des Premières Nations

# Je veu**x** présenter une demande — que dois-je savoir d’autre?

Si vous ne l’avez pas déjà fait, vous devez vous inscrire dans le [**portail**](https://mademande.conseildesarts.ca/Default2.aspx) au moins 30 jours avant la date à laquelle vous souhaitez soumettre une demande.

# CANDIDATS — Est-ce que je suis admissible?

* Artistes professionnels Inuit, Métis et des Premières Nations
* Artistes en devenir Inuit, Métis et des Premières Nationsqui ont un artiste professionnel comme mentor
* Professionnels des milieux artistique et culturel Inuit, Métis et des Premières Nations
* Passeurs culturels Inuit, Métis et des Premières Nations
* Groupes Inuit, Métis et des Premières Nations
* Organismes à but lucratif Inuit, Métis et des Premières Nationsqui sont en activité depuis au moins 2 ans
* Organismes sans but lucratif Inuit, Métis et des Premières Nationsqui ne reçoivent pas présentement une subvention de base (de fonctionnement)

Votre admissibilité à cette composante est déterminée en fonction de votre profil créé dans le portail et approuvé par le Conseil.

Les organismes qui reçoivent présentement une subvention de base (de fonctionnement) ne peuvent pas présenter une demande pour cette composante. Toutefois, si vous travaillez au sein d’un organisme qui reçoit une subvention de base (de fonctionnement), vous pouvez présenter une demande pour des projets qui ne sont pas liés aux activités de l’organisme en créant votre propre profil dans le portail.

# ACTIVITÉS — Qu’est-ce qui est admissible?

Il faut que vos activités soient menées par des artistes, des passeurs culturels ou des professionnels des milieux artistiques et culturel admissibles Inuit, Métis ou des Premières Nations.

Vous devez vous déplacer à au moins 100 kilomètres de votre point de départ et sur invitation. Vous pouvez soumettre une demande pour un voyage comportant une seule ou plusieurs destinations (si vous êtes représentant ou faites la promotion d’artistes, votre demande peut porter sur plusieurs voyages) afin de :

* faire connaître des œuvres ou partager des connaissances culturelles
* participer à d’importants événements artistiques ou culturels, y compris des pow-wow
* entreprendre des activités de recherche
* établir des réseaux professionnels et artistiques
* saisir des occasions de perfectionnement professionnel
* développer des marchés régionaux, nationaux ou internationaux

Si votre demande concerne une tournée d’œuvres existantes, vous devez plutôt présenter une demande à [**Rayonner au Canada****: Circulation et tournée**](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/rayonner-au-canada/circulation-et-tournee) ou [**Rayonner à l’international : Circulation et tournée**](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/rayonner-a-l-international/circulation-et-tournee).

**Vous ne pouvez pas présenter de demande pour** des activités qui se déroulent avant votre date de départ, ou pour des activités, du matériel ou des dépenses financés par une autre composante du programme *Créer, connaître et partager* ou par un autre programme du Conseil des arts. De plus, vous ne pouvez pas présenter de demande pour des activitésqui figurent sur la [**liste générale des activités non admissibles**](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/liste-generale-des-activites-non-admissibles).

# DÉPENSES — Qu’est-ce qui est couvert?

* Frais de déplacement, généralement basés sur des [**montants fixes** **établis**](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/montants-fixes-etablis-pour-les-frais-de-deplacements) par le Conseil
* Hébergement et indemnités quotidiennes jusqu’à 5 jours par voyage
* Frais supplémentaires pour l’expédition d’équipement ou de bagages nécessaires à votre activité, jusqu’à concurrence de 2 500 $
* Frais d’inscription, jusqu’à concurrence de 1 000 $

# ÉVALUATION — Comment se prennent les décisions?

C’est un [**comité interne**](http://conseildesarts.ca/glossaire/comite-interne) qui évalue votre demande de la composante **Déplacements** du programme *Créer, connaître et partager*, en s’appuyant sur les catégories et les critères pondérés suivants. Pour que votre demande soit considérée, vous devez obtenir une note minimale **dans chacune des catégories** :

**Impact 60 %** (note minimale de 30 sur 60)

Résultats escomptés :

* le développement et la promotion de votre carrière ou de celle des artistes que vous représentez
* l’avancement des pratiques artistiques et culturelles
* l’établissement de liens, l’échange de connaissances et la création de nouveaux débouchés

**Pertinence 20 %** (note minimale de 10 sur 20)

* La pensée artistique ou culturelle, y compris le caractère de l’activité et la pertinence de l’événement, des partenaires et des organismes d’accueil

**Faisabilité 20 %** (note minimale de 10 sur 20)

* Votre capacité et votre expérience ainsi que celles de vos partenaires ou organismes d’accueil pour mener à bien l’activité
* Un budget raisonnable

**Connaissances traditionnelles autochtones ou propriété intellectuelle culturelle (si cela s’applique au projet/à l’activité)**

Si les activités que vous proposez touchent aux connaissances traditionnelles autochtones ou à la propriété intellectuelle culturelle, vous devez démontrer, pour être admissible à une subvention, que :

* les protocoles appropriés sont observés ou pris en compte

Votre demande pourrait être moins prioritaire si vous êtes déjà allés dans cette région pour participer à des activités similaires.

# DOCUMENTS REQUIS ET DOCUMENTATION D’APPUI — Qu’est-ce que je dois soumettre avec ma demande?

Lorsque votre inscription dans le portail sera complétée, vous devrez fournir des renseignements concernant :

* votre projet et ses résultats escomptés
* votre itinéraire
* votre budget
* l’événement, les partenaires ou les organismes d’accueil, le cas échéant

Vous devrez également soumettre :

* au moins une invitation ou confirmation mentionnant les honoraires des artistes ou la contribution financière de votre partenaire ou de l’organisme d’accueil
* un exemple d’œuvre déjà réalisée
* une liste des artistes représentés, le cas échéant
* si vous êtes un artiste en devenir, une lettre ou un courriel d’entente de votre mentor, ainsi que sa notice biographique à jour

# VERSEMENT DE LA SUBVENTION ET RAPPORTS FINAUX

Si votre demande est retenue, vous devez tout d’abord remplir le Formulaire d’avis de réception afin de recevoir votre subvention**.** Pour en savoir plus sur les responsabilités des bénéficiaires, cliquez **[ici](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/si-vous-recevez-une-subvention%22%20%5Co%20%22Hyperlien%20vers%20l%E2%80%99information%20sur%20les%20responsabilit%C3%A9s%20des%20b%C3%A9n%C3%A9ficiaires%20de%20subventions)**.

Vous devrez remettre un rapport final dans les 3 mois suivant la fin du projet.

# PERSONNE-RESSOURCE

Nous vous suggérons de parler à un **agent de programme du Conseil des arts du Canada** avant de présenter une première demande à cette composante.

****FORMULAIRE D’IDENTIFICATION

Créer, connaître et partager : Déplacements

**Les renseignements inscrits sur les deux premières pages ne seront pas transmis au comité d’évaluation.**

**Identification du candidat**

**Salutation:** 🞏Dr. 🞏Mlle 🞏M. 🞏Mme 🞏Prof. **Année de naissance**

**Nom de famille officiel Prénom officiel**

**OU**

**Nom du candidat** (groupe ou organisme)

**Nom de la personne responsable** (Si un membre, un dirigeant ou une autre personne est responsable de
la demande, veuillez inscrire son nom. Si un agent ou un gérant en est responsable, inscrivez son nom.)

**Nom de la personne Titre**

**Courriel Téléphone**

Adresse permanente

**Adresse Ville**

**Pays Province/Territoire**

**Code postal Téléphone**

Adresse postale

🞏 Cochez cette case si votre adresse postale est la même que votre adresse permanente.

**Adresse Ville**

**Pays Province/Territoire**

**Code postal Téléphone**

**Déclaration**

**À titre individuel,**

* Je comprends que, pour le programme **Créer, connaître et partager :** **Déplacements**, je peux présenter 2 demandes par année (1er mars au 28-29 février) et recevoir jusqu’à concurrence de 30 000 $.
* Je sais que le Conseil des arts est assujetti aux  [lois sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels](http://conseildesarts.ca/a-propos/responsabilite-publique/acces-a-l-information-et-la-protection-des-renseignements-personnels).
* Je comprends qu’il m’incombe de m’informer de toutes les responsabilités déontologiques et légales pouvant s’appliquer à mes activités, s’il en est, et de les assumer.
* Je comprends que toutes les décisions relatives à l’octroi des subventions sont finales. Je consens à respecter la décision du Conseil des arts du Canada.
* Je comprends que, si la présente demande de subvention est retenue, je serai soumis aux conditions et modalités de la subvention.
* Je comprends que, si la présente demande de subvention est retenue, je devrai soumettre un rapport final.

**À titre de représentant du groupe, du collectif ou de l’organisme,**

* Je comprends que, pour le programme **Créer, connaître et partager :** **Déplacements** nous pouvons présenter 2 demandes par année (1er mars au 28-29 février) et recevoir jusqu’à concurrence de 30 000 $.
* Je sais que le Conseil des arts est assujetti aux [lois sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels](http://conseildesarts.ca/a-propos/responsabilite-publique/acces-a-l-information-et-la-protection-des-renseignements-personnels).
* Je comprends qu’il nous incombe de nous informer nous-mêmes de toutes les responsabilités déontologiques et légales pouvant s’appliquer à nos activités, s’il en est, et de les assumer.
* Je comprends que toutes les décisions relatives à l’octroi des subventions sont finales. Nous consentons à respecter la décision du Conseil des arts.
* Je comprends que, si cette demande de subvention est retenue, nous serons soumis aux conditions et modalités de la subvention.
* Je comprends que, si cette demande de subvention est retenue, nous devrons soumettre un rapport final.
* J’ai l’autorisation de signer la présente demande au nom du groupe ou de l’organisme et j’assume les responsabilités de la subvention.

 **🞏 Je confirme :**

* que je suis d’accord avec les déclarations ci-dessus.
* qu’à ma connaissance, les déclarations contenues dans ma demande sont exactes et complètes.

**Nom**

**Signature Date**

FORMULAIRE DE DEMANDE

Créer, connaître et partager : Déplacements

**Les informations que vous fournissez à partir de ce point seront transmises au comité d’évaluation.**

**Identification du candidat**

**Nom du candidat**(artiste, groupe ou organisme)

**Ville Province ou territoire**(principale ville d’activités)

**OU**

**Nom de la personne qui remplit cette demande**

**Ville Province ou territoire**(principale ville d’activités)

**Profil du candidat**

**Pour pouvoir présenter une demande au Conseil des arts du Canada, vous devez avoir un Profil de candidat validé.**

🞏 Je confirme que mon Profil de candidat est validé dans le portail du Conseil des arts.

**Indiquez le Profil de candidat que vous voulez utiliser pour cette demande. Pour être admissible, le projet que vous proposez doit être en lien direct avec l’expérience, les connaissances et la formation énoncées dans votre profil et champ de pratique validés. Cela étant dit, votre projet peut dépasser les frontières de votre pratique artistique ou incorporer d’autres pratiques artistiques.**

**Champ de pratique/ profil de candidat**Ex. Organisme sans but lucratif Inuit, Métis ou des Premières Nations ou Artiste professionnel Inuit, Métis ou des Premières Nations

 **Envoyez votre demande à l’adresse suivante :
Créer, connaître et partager - Déplacements**Conseil des arts du Canada
150, rue Elgin, C.P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

**OU**creerconnaitreetpartager.3001@conseildesarts.ca
**🞏 Je soumets mon matériel d’appui sur une clé USB par la poste.
🞏 Je soumets mon matériel d’appui par courriel.**

**Signature Date**

INFORMATION IMPORTANTE AU SUJET DE LA SOUMISSION DE VOTRE DEMANDE

Vous pouvez suivre ce processus pour présenter vos demandes jusqu’à la fin juin 2017. Par la suite, vous devrez utiliser le portail pour présenter vos demandes.

Votre date de début / date de départ et les coûts admissibles peuvent remonter au 1er avril 2017.

Il est à noter que ces changements ne figureront pas dans les lignes directrices
et le formulaire de demande.

Formulaire de demande

 = requis

## DESCRIPTION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

1. **Pour les groupes et les organismes, indiquez le nom de la personne-ressource responsable de la présente demande.**
2. **Nommez votre demande.** (environ 10 mots)

Ce nom vous permettra de repérer cette demande de subvention sur votre tableau de bord.

1. **Date de départ**

Il faut que cette date soit ultérieure à la date de présentation de votre demande.

1. **Date de retour**
2. **Indiquez la ou les formes d’art ou d’expression, le ou les styles, le ou les genres correspondant le mieux à cette demande.** (environ 25 mots)

Quelques exemples : hip-hop, musique expérimentale, théâtre pour jeunes publics, chants de gorge, mordillage d’écorce de bouleau, documentaire, métiers d’art, nouveaux médias, livres illustrés pour enfants, acrobaties aériennes circassiennes, arts transdisciplinaires, théâtre des Sourds.

Les renseignements fournis ici aident le Conseil à recueillir des exemples de formes d’art et de pratiques artistiques. Ils ne serviront pas à évaluer votre demande.

1. **Type d’activité** (vous pouvez cocher plus d’une case)

🞏 **participer à d’importants événements artistiques ou culturels, y compris des pow-wow**

**🞏 entreprendre des activités de recherche**

**🞏 faire connaître des œuvres ou partager des connaissances culturelles**

**🞏 établir des réseaux professionnels et artistiques**

**🞏 saisir des occasions de perfectionnement professionnel**

**🞏 développer des marchés régionaux, nationaux ou internationaux**

**🞏 autre (spécifiez)**

1. **Décrivez votre projet**. **Pourquoi est-il pertinent à ce moment-ci et à cet endroit? Si vous avez déjà pris part à des activités similaires dans cette région, expliquez comment le projet vous procurera des avantages supplémentaires.** (environ 500 mots)
2. **Si vous êtes un artiste en devenir, vous devez travailler sous la direction d’un artiste professionnel. Dites qui est cet artiste professionnel et pourquoi vous voulez travailler avec cette personne.** (environ 250 mots)
3. **Que désirez-vous accomplir? Comment ce projet vous permettra-t-il :** (environ 250 mots)
* **de développer et de promouvoir votre carrière (ou celle des artistes que vous représentez)?**
* **de faire avancer les pratiques artistiques et culturelles?**
* **d’établir des liens, d’échanger, de partager des connaissances et de créer de nouveaux débouchés?**)
1. **Décrivez l’expérience et les compétences que vous possédez et qui vont vous permettre de mener à bien ce projet.** (environ 250 mots)
2. **Décrivez :** (environ 100 mots)
* **l’implication de vos partenaires ou des organismes d’accueil ou**
* **les débouchés que pourront vous apporter les événements.**
1. **Si l’activité que vous proposez touche aux connaissances traditionnelles autochtones ou à la propriété intellectuelle culturelle, comment observez-vous et prenez-vous en compte les protocoles appropriés?** (environ 250 mots)
2. **Si vous croyez qu’un aspect essentiel à la compréhension de votre demande n’a pas été abordé, indiquez-le ici.** (environ 1 000 mots)

Par exemple, vous pouvez fournir une mise en contexte de votre pratique ou de votre projet, notamment de l’information concernant votre relation avec les communautés autochtones avec lesquelles vous êtes en lien, ou avec qui vous prévoyez travailler. Il peut s’agir de communautés géographiques, sociales, culturelles, artistiques ou axées sur une nation autochtone. Vous pouvez inclure toute information que vous considérez comme pertinente. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec un **agent de programme**.

1. **Résumez votre projet en une phrase**. Si possible, servez-vous de la formule ACTIVITÉ, ÉVÉNEMENT (le cas échéant), LIEU et DATES DE DÉPLACEMENT. (environ 25 mots)

Par exemple : « Afin de faire une présentation au Festival ABC de Vancouver, du jour/mois/année au jour/mois/année. »

Le Conseil des arts du Canada utilisera ce résumé dans ses rapports officiels.

## BUDGET ET ANNEXES

1. **Complétez le document Budget et annexes.**
2. **Montant demandé** (peut atteindre 30 000$)

Ce montant doit correspondre au montant demandé dans votre budget complété.

Même si votre demande est retenue, il se peut qu’on ne vous accorde pas la totalité du montant demandé.

1. **Avez-vous besoin d’un montant supplémentaire de l’Allocation pour les collectivités éloignées?**

Si votre situation géographique vous occasionne des frais accrus ou inhabituels, vous avez peut-être droit à une allocation supplémentaire pour collectivité éloignée. C’est le personnel du programme qui détermine le montant au cas par cas.

**🞏 Non 🞏 Oui \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ $**

**Justifiez ces coûts supplémentaires.** (environ 100 mots)

## DOCUMENTS REQUIS

1. **Joignez au moins une lettre ou un courriel d’invitation ou de confirmation.**

Ceux-ci doivent donner le plus de renseignements possibles à propos des dates des événements, des lieux, des cachets d’artistes ou de toute autre contribution financière.

1. **Donnez des renseignements à propos des événements, des partenaires ou des organismes d’accueil, le cas échéant.**
2. **Joignez la liste des artistes que vous représentez, le cas échéant.**

La liste doit inclure les noms des artistes, leurs genres/styles, et doit mentionner s’ils sont Inuit, Métis ou des Premières Nations, ainsi que s’ils sont citoyens ou résidents permanents du Canada.

1. **Si vous êtes un artiste en devenir, vous devez joindre :**
* **une lettre ou un courriel d’entente de votre mentor**
* **une notice biographique à jour de votre mentor.**

La lettre d’entente doit comporter les détails de l’entente, y compris les services offerts par votre mentor et le nombre d’heures que vous aurez travaillées ensemble. Donnez le plus de renseignements possible.

**DOCUMENTATION D’APPUI**

1. **Vous devez soumettre un exemple de vos œuvres antérieures.**

**S’il vous est impossible de soumettre un exemple de vos œuvres antérieures, contactez un** **agent de programme****.**

Le matériel d’appui doit inclure des œuvres ou activités les plus récentes qui présentent un lien ou une pertinence avec votre demande de subvention; vous pouvez inclure l’œuvre/les activités d’autres artistes ou partenaires clés. Vous pouvez aussi inclure des œuvres antérieures pour mettre votre demande en contexte.

Les membres du comité d’évaluation ont comme consigne de visionner le plus de documents d’appui possible afin de prendre une décision éclairée; ils y consacrent un maximum de 10 minutes environ.

Le comité d’évaluation se sert de la documentation d’appui pour évaluer votre capacité et expérience à mener à bien l’activité.

La documentation d’appui soumise sera détruite après l’évaluation.

**Liens web (hyperliens)**

Seul le matériel d'appui téléversé dans [SoundCloud](https://soundcloud.com/), [Vimeo](https://vimeo.com/)  ou [YouTube](https://www.youtube.com/) est accepté. Les liens doivent mener directement à votre matériel d'appui et ne doivent exiger aucune autre navigation ni téléchargement de fichiers. Les URL doivent être accessibles pendant tout le processus d'évaluation. Le Conseil des arts ne peut être tenu responsable des liens qui ne fonctionnent pas.

**Téléchargement des fichiers**

La taille totale des fichiers que vous soumettez ne doit pas dépasser 4 Go.

**Les fichiers audiovisuels** doivent :

* pouvoir être visionnés dans VLC media player (pour de plus amples renseignements, consultez le [www.videolan.org/vlc/](http://www.videolan.org/index.fr.html))
* avoir un maximum de 60 images/secondes
* avoir une résolution de 1080P maximum (ou format de l’image 1920 x 1080)
* 1 Go maximum

**Les images** doivent être :

* en format (.jpg, .jpeg)
* en mode couleur RVB

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Année | Brève description du lien avec votre demande | Téléverser le fichier Taille maximum 1 Go | Lien web (hyperlien) | Mot de passe, le cas échéant |

Si vous n'êtes pas en mesure de fournir du matériel d'appui dans les formats énumérés, vous pouvez envoyer un lien/URL par courriel. Veuillez communiquer avec un agent de programme si vous vous trouvez dans cette situation.

1. **Instructions pour le visionnement**

Si le matériel que vous soumettez dépasse 10 minutes, vous devez indiquer ce que vous voulez que le comité visionne. Si vous ne fournissez pas d’indications à ce sujet, le comité commencera le visionnement à partir du premier élément soumis.